

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

**2021 / 109**

**Régie eau et assainissement : Validation des tarifs « assainissement » 2022**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 44

Nombre de délégués titulaires absents : 31

. Dont suppléés : 2

. Dont représentés : 6

Votants : 52

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes, convoqué le 24 juin 2021, s'est réuni à la salle des fêtes de l'Isle-sur-le-Doubs (25250) sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président.

**PRÉSENTS :**

Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Raymond BOBY (Bournois), Claude BOURIOT (L'Isle sur le Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Thierry CHIERICI (Tournans), Martine COLLERY (Rougemont), Joseph CUENOT (Mésandans), Marc-André DODIVERS (Blussans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Marc FARINE (Roche-lès-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Michel GONIN (Viethorey), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Gérard HOUILLON (Montussaint), Claude HUEBER (Onans), Philippe JANUEL (Avilley), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Martine LOHSE (l'Isle sur le Doubs), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MERCIOL (Marvelise), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs), Joëlle PAHIN (L'Isle sur le Doubs), André PARROT (Désandans), Alain PASTEUR (Arcey), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Frédérique PETITJEAN (Branne), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Chantal PIGNAUT (L'Isle sur le Doubs), Alain ROTH (L'Isle sur le Doubs), Marcel SALLES (Anteuil), Thierry SALVI (Rougemont), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Liefroy), Laurent TOURTIER (L'Isle sur le Doubs), Emilie TYROLE (Fontenelle-Montby), Michel VERDIERE (Arcey), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval),

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Georges CONTEJEAN (Geney), Claude COURGEY (Rougemont), Séverine DUCROUX (Rougemont), Pascal FALLOT (Rang), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Gilles SAULNIER (Tallans), Francis USARBARRENA (l'Isle sur le Doubs), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

**ABSENTS SUPPLÉS :**

Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD, Olivier PERRIGUEY (Mancenans), représenté par son suppléant Philippe PAPANDET

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Marie-Odile BONDENET (Accolans), *pouvoir à Raymond BOBY*, François HERMOSILLA (Faimbe), *pouvoir à Laurent TOURTIER*, Chantal JACQUEMIN (Arcey), *pouvoir à Michel VERDIERE*, Gérard JOUILLEROT (Anteuil), *pouvoir à Jean-Claude VERMOT*, Michel LAURENT (L'Isle sur le Doubs), *pouvoir à Alain ROTH*, Valérie ULMANN (Arcey), *pouvoir à Michel VERDIERE*.

**ABSENTS :**

Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (Uzelle), Fabienne CARRIQUI (Huanne-Montmartin), Christophe CATALA (Cubrial), François CIRESA (Soye), Sylvain DUBOIS (Romain), Christophe DUPONT (Arcey), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Annie GROSJEAN (Nans), Claude HALM (Fontaine-lès-Clerval), Nathalie PARENT (Sourans), Pierre PEGEOT (La Prétière), David POSTIF (Rognon), Jean-Pierre VAILLET (Puessans). Fabrice VRILLACQ (Gémonval), Victor ZUAN (Abbenans).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Catherine LAIGNEAU

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2021/ 109

Régie eau et assainissement : **Validation des tarifs « assainissement » 2022**

La Communauté de Communes des 2 Vallées vertes étant compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les tarifs applicables à compter de cette date ont été fixés sur le principe d'une convergence tarifaire à échéance 2029, par délibération du conseil communautaire n° 2019/63 en date du 25 avril 2019.

Le rapprochement des prix se fera donc sur 10 ans, selon la méthodologie validée par délibération du conseil communautaire n° 2020/13 en date du 20 février 2020 et c'est en 2029 que les prix seront les mêmes pour l'ensemble des usagers relevant du service d'eau potable et d'assainissement de la CC2VV ; à savoir :

**Rappel du tarif cible 2029 :**

Part fixe : 50 € / abonné HT

Part Variable : 2,15 €/m<sup>3</sup> HT

La proposition tarifaire en matière d'assainissement collectif présentée au conseil communautaire correspond à l'année 2022 sur la courbe de convergence 2020 – 2029 détaillée dans le tableau en annexe.

Celle –ci a été construite selon la méthodologie de détermination des tarifs de l'assainissement collectif décidée lors du Conseil Communautaire du 20 février 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire se prononce favorablement sur :

- la fixation des tarifs « assainissement collectif 2022 » applicables par commune à compter de la date de relève qui aura lieu au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 et détaillés en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président de séance,  
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 45

Voix contre : 2

Abstention : 5

## Annexe délibération n° 2021/109

### Tarifs « assainissement » 2022

	Mode gestion	Part variable HT	
		Part fixe HT €/abonné	(€/m3)
ABBENANS	Régie	29,16 €	1,90 €
ANTEUIL/ANTEUIL	Régie	29,16 €	1,40 €
APPENANS	Régie	29,16 €	2,48 €
AVILLEY	Régie	70,32 €	1,80 €
BLUSSANS	Régie	29,16 €	2,28 €
BOURNOIS	Régie	29,16 €	1,36 €
BRANNE	Régie	42,03 €	1,87 €
PAYS DE CLERVAL	Régie	29,16 €	2,47 €
CUBRIAL	Régie	37,88 €	1,63 €
CUSE ET ADRISANS	Régie	43,43 €	2,12 €
FAIMBE	Régie	29,16 €	1,36 €
FONTAINE LES CLERVALS	Régie	29,16 €	1,20 €
GENEY	Régie	50,00 €	2,35 €
ANTEUIL/GLAINANS	Régie	29,16 €	1,36 €
GONDENANS LES MOULINS	Régie	42,03 €	2,40 €
GONDENANS MONTBY	Régie	29,16 €	1,20 €
GOUHELANS	Régie	29,16 €	1,20 €
L'HOPITAL ST LIEFFROY	Régie	50,00 €	2,30 €
HUANNE MONTMARTIN	Régie	42,03 €	2,15 €
MANCENANS	Régie	46,65 €	1,75 €
MEDIERE	Régie	29,16 €	2,25 €
MONDON	Régie	35,34 €	1,53 €
MONTAGNEY SERVIGNEY	Régie	29,16 €	2,15 €
MONTUSSAINT	Régie	64,23 €	1,62 €
ONANS	Régie	57,62 €	2,23 €
POMPIERRE SUR DOUBS	Régie	29,16 €	1,20 €
RANG	Régie	53,08 €	2,28 €
ROGNON	Régie	53,85 €	1,20 €
ROUGEMONT	Régie	29,16 €	2,34 €
ST GEORGES ARMONT	Régie	33,60 €	1,63 €
SOURANS	Régie	29,16 €	1,36 €
SOYE	Régie	29,16 €	3,24 €
TALLANS	Régie	29,16 €	1,52 €
TOURNANS	Régie	29,16 €	2,15 €
ANTEUIL/TOURNEDOZ	Régie	29,16 €	1,40 €
UZELLE	Régie	29,16 €	1,36 €
VIETHOREY	Régie	29,16 €	1,57 €
ARCEY	DSP	25,00 €	2,90 €
DESANDANS	DSP	3,06 €	0,82 €
L'ISLE SUR LE DOUBS	DSP	0,00 €	1,35 €